

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/07/2023	31/07/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 001 497	656 539	4 658 036	4 243 768
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 001 497	656 539	4 658 036	4 243 768
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			106 081	1 723 377
Autres produits			62 803	160 595
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 826 920	6 127 740
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 720 980	5 237 822
Impôts, taxes et versements assimilés			196 851	138 339
Salaires et traitements			4 461 382	3 749 124
Charges sociales			1 870 269	1 675 793
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 204 308	2 033 521
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			121 950	
Autres charges			105 390	72 177
CHARGES D'EXPLOITATION			13 681 130	12 906 777
RESULTAT D'EXPLOITATION			(8 854 210)	(6 779 037)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			22 483 485	53 104 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			731 493	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			23 214 978	53 104 920
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			37 158 629	41 530 466
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			37 158 629	41 530 466
RESULTAT FINANCIER			(13 943 651)	11 574 453
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(22 797 861)	4 795 416

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****COMPTE DE RESULTAT (suite)**

Rubriques	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	210 000	686 733
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	210 000	686 733
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(210 000)	(682 733)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	513 599	182 184
Impôts sur les bénéfices	(13 867 857)	(13 724 177)
TOTAL DES PRODUITS	28 041 897	59 236 660
TOTAL DES CHARGES	37 695 500	41 581 983
BENEFICE OU PERTE	(9 653 603)	17 654 677

AFFLELOU

Société par actions simplifiée

Tour Trinity

1bis Esplanade de la Défense

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

AFFLELOU

Société par actions simplifiée

Tour Trinity

1bis Esplanade de la Défense

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023

Aux Associés de la société AFFLELOU

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFFLELOU relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} août 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe de l’annexe aux comptes annuels « Participations et autres titres immobilisés » expose les règles et les méthodes comptables relatives à l’évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations qui ont par nature un caractère incertain, et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 novembre 2023

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Deloitte & Associés

 Sébastien HUET

 Benoit Pimont

Sébastien HUET

Benoit PIMONT

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

Annexes

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

PRESENTATION GENERALE

CHIFFRES CLES

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du bilan : 973 245 199 €
- Résultat net comptable : -9 653 603 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SAS AFFLELOU qui ont été établis et arrêtés par le président.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC numéro 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes ;

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Non applicable

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes:

Matériel de bureau : 5 ans linéaire.

Matériel informatique : 3 à 5 ans linéaire

Véhicules de transport : 3 à 4 ans linéaire

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

La société déterminera la valeur d'inventaire des titres selon le montant de l'actif net à la clôture de l'exercice, le niveau de rentabilité et la valeur d'utilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Non applicable

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****STOCKS**

Non applicable

CREANCES

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

La société a choisi d'étaler les frais d'émission d'emprunt. Ils sont comptabilisés en charges à répartir et étalés sur la durée de l'emprunt. Lorsque l'emprunt est remboursé par anticipation, les frais liés sont alors passés en charges pour leur valeur résiduelle.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Non applicable

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent les amortissements dérogatoires des frais d'acquisitions sur titres.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour litiges et autres provisions pour charges figurant au bilan ont été estimées en fonction de l'hypothèse la plus probable de la sortie des ressources pour la société.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives et/ou d'entreprise. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standards de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (Arcco et Agirc).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont inscrits en engagements hors bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

Les hypothèses de calcul retenues par l'organisme collecteur sont les suivantes :

- * table de mortalité : TF-TH 14/16
- * droits régissant les IFC : issus de la CCN Optique - Lunetterie de détail
- * âge de départ à la retraite :
 - 65 ans pour la catégorie Cadres,
 - 64 ans pour la catégorie Agents de Maitrise
 - 64 ans pour la catégorie Ouvriers / Employés
- * mode de départ en retraite : Départ volontaire
- * taux de charges sociales patronales : taxation de 46,3 %
- * taux d'évolution des salaires: 2.3 % l'an,
- * taux de turn-over : 4.7 %,
- * taux d'actualisation : 3.6 % l'an.

OPERATIONS EN DEVISES

Non applicable

OPERATIONS A LONG TERME

Non applicable

CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**OPERATIONS CAPITALISTIQUES**Conversion d'actions ordinaires en actions de préférence

Au 30 septembre 2022, 1.872.660 actions ordinaires (AO) détenues par la société Holding AA-OC ont été converties en 1.872.660 actions de préférence T (ADP T), avec une parité d'une ADP T nouvelle par AO présentée à la conversion.

Remboursement anticipé de l'emprunt obligataire

Le 30 septembre 2022 la société Afflelou SAS a procédé à un remboursement anticipé volontaire d'un montant total de 257.636 OCA (ainsi que des intérêts capitalisés et courus y afférents jusqu'à la date de remboursement), correspondant à un montant global (principal et intérêts compris) d'un million d'euros.

Conversion d'obligations convertibles en action

Le 30 juin 2023, les associés ont décidé la réalisation d'une augmentation de capital en contrepartie de l'extinction de l'intégralité des obligations convertibles, soit

- 9.281.123 ADP D au profit de LSL2 pour un montant nominal de 4.956 milliers et une prime d'émission de 34.804 milliers d'euros ;
- 2.388.089 ADP D au profit de la Holding AAOC pour un montant nominal de 1 275 milliers d'euro et une prime d'émission de 8 955 milliers d'euros.

Réduction de capital

Le 27 juillet 2023, la société Afflelou a procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 117.381 milliers d'euros euros par annulation de 140 702 253 actions ordinaires, 29.705.527 ADP D, 23.464.420 ADP T et 25.943.037 ADP D', étant précisé que cette réduction de capital est sans conséquence sur l'activité de la Société et n'obère pas ses capacités financières.

Cette réduction de capital, a été affectée dans son intégralité au compte "Prime d'émission" de la Société.

Création de nouvelles actions de préférences : ADP F et ADP 1

En date du 27 juillet 2023, les associés ont approuvé la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence de la Société, à savoir les ADP F et les ADP 1.

A cet effet, 1.000.000 actions ordinaires ont été converties en 1.000.000 d'ADP F et 551.968 actions ordinaires ont été converties en 551.968 ADP 1.

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****IMPACT DE L'EPIDEMIE DE COVID-19 SUR L'EXERCICE PASSE**

Le Groupe considère que l'épidémie de COVID-19 qui a affecté fortement son activité et celle de son réseau au cours des années civiles 2020 et 2021 n'a plus d'effet sur son activité. Le rattrapage d'activité dans le secteur a permis de retrouver les niveaux d'activité comparables à 2019 en 2022, et le secteur a renoué avec une croissance régulière. Enfin, les problèmes d'organisation liés à la propagation de l'épidémie, notamment en Chine ont été résorbés en fin de premier semestre 2022.

GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE ET TENSIONS INFLATIONNISTES

Le groupe a mis en place une cartographie de ses risques depuis 2021.

A la suite du démarrage du conflit russo-ukrainien, le groupe Afflelou a, dans ce cadre, analysé son exposition potentielle aux conséquences de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, en prenant en compte l'environnement de sanctions internationales, et l'impact potentiel sur les filières d'approvisionnement. Le Groupe n'a pas d'activité directe dans ses régions, et ne s'y approvisionne pas. Ces événements ne pourraient donc agir que de manière indirecte sur l'activité du Groupe, au titre de l'impact sur la conjoncture économique mondiale.

Ces événements s'inscrivent cependant dans un contexte d'inflation qui a progressé fortement en 2022, notamment sur les biens de consommation. Le Groupe a donc renforcé ses dispositifs d'observation et de contrôle des risques sur son activité, en surveillant particulièrement l'impact de l'inflation. Une étude a été conduite mi 2022, visant à modéliser l'impact de l'inflation sur la santé financière des franchisés, sur la base d'hypothèses de hausse des coûts d'achats non répercutée, ainsi que d'une inflation sur dépenses opérationnelles (frais de personnel, loyers et charges externes). Les résultats de cette analyse étaient un impact limité sur les résultats des franchisés, et très marginal sur les résultats du Groupe. Les résultats moyens des franchisés sur l'année civile 2022 pour l'ensemble du réseau ont confirmé l'absence d'une dégradation significative de la marge commerciale, et un niveau de rentabilité proche des niveaux avant l'épidémie de COVID-19, dans un contexte par ailleurs très positif de santé financière des franchisés.

DEMEAGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Le 1er août 2022, le groupe a signé un nouveau bail en vue d'établir son siège dans des locaux situés Tour Trinity à Paris-la Défense. L'emménagement dans ces nouveaux locaux est intervenu en janvier 2023

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**CREANCES ET DETTES****Dettes obligataire High Yield**

Le Groupe a procédé en mai 2021 au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de haut rendement High Yield, pour un montant total de 415 millions d'euros, via l'émission par AFFLELOU, maison mère du groupe, de deux nouvelles tranches obligataires de montants de 410 millions d'euros et 75 millions d'euros en date du 19 mai 2021 et à échéance de respectivement mai 2026 et mai 2027, la tranche de 410 millions d'euros ayant été complétée en janvier 2022 par l'émission de 50 millions d'euros supplémentaires portant le total de la tranche dite senior secured à 460 millions d'euros.

Détail des mouvements des dettes financières

À la suite de la demande de remboursement adressée le 30 juin 2023 par la société à LSL 2 et Holding AA -OC, il a été procédé au remboursement anticipé volontaire de:

- l'intégralité des 9.281.123 OCA détenues par LSL2 (ainsi que des intérêts capitalisés et courus y afférents jusqu'à la date de remboursement), correspondant à un montant global (principal et intérêts compris) à rembourser de 39.760.097,22 euros, par compensation avec le prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 9.281.123 ADP D,
- l'intégralité des 2.388.089 OCA détenues par Holding AA-OC (ainsi que des intérêts capitalisés et courus y afférents jusqu'à la date de remboursement), correspondant à un montant global (principal et intérêts compris) à rembourser de 10.230.513,14 euros, par compensation avec le prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 2.388.089 ADP D (le "Remboursement Anticipé") dans le cadre des augmentations de capital autorisées par délibération de l'assemblée générale des titulaires d'obligations convertibles en actions du 30 juin 2023.

AUTRES CREANCES

AFFLELOU étant la société mère de l'intégration fiscale, le montant des créances d'intégration fiscale sur ses filles bénéficiaires sont inscrites dans ce poste. Il comprend également :

- Les créances de comptes courants avec ses filiales ;
- Les créances sur l'état au titre du CIR (798 K€).

AUTRES DETTES

Les autres dettes sont principalement constituées du compte courant d'intégration fiscale au titre de l'impôt et des crédits d'impôts.

CAPITAL SOCIAL

Au 31 juillet 2023, le capital social s'élève à 134.185.165 euros, composé de 251.283.081 actions entièrement libérées de valeur nominale de 0,534 euro, dont 249.731.113 actions

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023**

ordinaires, 1.000.000 actions avec droit préférentiel de catégorie F (ADP F) et 551.968 actions avec droit préférentiel de catégorie 1 (ADP 1).

PROVISIONS REGLEMENTEES

Ce poste d'un montant de 7.063 milliers d'euros, correspond aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de 3ABOD chez LION SENECA FRANCE 2. Lors de la fusion, ils ont été constitués par imputation sur le report à nouveau conformément à la réglementation comptable en vigueur.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS**Avantages à court terme**

La rémunération des différents mandataires sociaux du Conseil d'Administration, incluant les contrats de travail, les conventions de mandat social, les fonctions de dirigeant, versée et comptabilisée par le Groupe s'est élevée à 1.818 milliers d'euros en 2023 et 937 milliers d'euros en 2022. Le montant de ces rémunérations comprend également les indemnités de départ, de résiliation ou de révocation.

Avantages à long terme

Outre les avantages liés au régime de retraite à prestations définies, la Société a souscrit une police d'assurance de type GSC ("garantie sociale des dirigeants et chefs d'entreprise") au profit du Président pour une période d'indemnisation de dix-huit (18) mois et comprenant une couverture de 70% de sa rémunération nette (la "GSC"). Les cotisations à la GSC constituent un avantage en nature soumis aux cotisations de sécurité sociale et à l'impôt sur le revenu.

Il est prévu par ailleurs qu'en cas de résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société au cours des 12 premiers mois de son mandat social, le Président aura droit à 70 % de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 18 mois, à condition que ledit Président soit inscrit comme chômeur auprès de Pôle Emploi.

Si la résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société intervient entre le 13e et le 18e mois de son mandat social, le Président a droit, à partir du 13ième mois suivant la date de résiliation, de percevoir 70% de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 6 mois, à condition que ledit Président soit inscrit au chômage auprès de Pôle Emploi.

INTEGRATION FISCALE

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2023, le périmètre d'intégration fiscale se compose des sociétés suivantes :

- Afflelou
- 3AB Optique Développement (3ABOD)
- Alain Afflelou Franchiseur (AAFR)
- 3AB Optique Expansion (3ABOE)

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

- L'Opticien Afflelou (LOA)
- Optical Finance (OF)
- Lion Seneca France Audio (LSFA)
- A PLUS (APLUS)
- Eric AFFLELOU (EA)

Impôts sur les sociétés et convention d'intégration fiscale :

Au 31 juillet 2023, la société a calculé l'impôt sur les sociétés selon la convention d'intégration fiscale qui prévoit que ses filiales constatent leur impôt comme si elles étaient imposées seules. La société conserve ainsi les économies générées par les déficits de ses filiales.

Le montant global du produit d'impôt sur les bénéfices provenant des filiales est de 17.755.459€.

Le résultat d'ensemble bénéficiaire de l'exercice du groupe d'intégration fiscale s'élève à 15.878.907 € après imputation des déficits pour 16.236.093 €, ce qui porte le déficit fiscal d'ensemble restant à reporter à 86.563.111 € à fin juillet 2023.

La charge d'impôts de l'intégration fiscale s'élève à 3.907.502 €.

Participation

Suite à la dénonciation de l'accord de 2002, un nouvel accord de participation groupe, auquel est rattaché AFFLELOU a été conclu en décembre 2020. Les sommes constituant la réserve de participation sont distribuées aux salariés qui les placent sur les fonds communs de placement proposés par la banque Natixis.

Le montant de la provision au 31 juillet 2023 s'élève à 518.298 €.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le 1er août 2023, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la société.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 309.405 euros.

Nantissements

Dans le cadre du refinancement la dette, le Groupe a donné les engagements suivants :

- dette garantie par 3ABOD, Alain Afflelou Franchiseur, LOA, LSFA, AAI et 3ABOE ;
- nantissement des titres des sociétés 3ABOD, AAFR, LOA, LSFA, 3ABOE, AAI, ainsi que des principaux comptes bancaires des filiales ;
- nantissement des comptes courants d'associés avec les filiales susmentionnées.

ENGAGEMENTS RECUS

Convention RCF

Mise en place d'une ligne de crédit RCF de 30 millions d'euros avec une durée de 54 mois à compter de mai 2021.

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes des immobilisations incorporelles	132 964		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	132 964		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	84 196		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 196		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	805 124 872		17 680 416
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	24 404 736		326 797
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	829 529 608		18 007 213
TOTAL GENERAL	829 746 767		18 007 213

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes des immobilisations incorporelles			132 964	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			132 964	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			84 196	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			84 196	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			822 805 288	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		612 050	24 119 482	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		612 050	846 924 770	
TOTAL GENERAL		612 050	847 141 930	

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	123 567	9 397		132 964
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 567	9 397		132 964
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	62 871	6 922		69 794
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 871	6 922		69 794
TOTAL GENERAL	186 438	16 319		202 757

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais d'établmt							
Autres incorp.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	8 717 993	(145 511)	2 187 990	6 384 492
Primes de remboursement des obligations				

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes

Détail des mouvements	31/07/2022	Augmentations	Diminutions	31/07/2023
Titres de participation Groupe	428 731 545			428 731 545
Frais d'acquisition sur titres	7 062 937			7 062 937
Créances rattachées à des participations	366 054 160	17 680 416		383 734 576
Bons de souscription d'actions	3 276 231			3 276 231
Prêt	204 917	308 297		513 213
Autres immobilisations financières	611 740	18 000	611 550	18 190
Mali de fusion	23 588 079			23 588 079
TOTAL	829 529 608	18 006 713	611 550	846 924 770

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 062 937			7 062 937
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	7 062 937			7 062 937
Provisions pour litiges		112 000		112 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	35 079	9 950	20 553	24 476
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	35 079	121 950	20 553	136 476
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	7 098 016	121 950	20 553	7 199 413
Dotations et reprises d'exploitation		121 950	20 553	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision litiges prud'hommaux		112 000			112 000
Provision autres risques	35 079	9 950		20 553	24 476
TOTAL	35 079	121 950		20 553	136 476

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations		387 010 807		387 010 807	
Prêts		513 213		513 213	
Autres immobilisations financières		23 606 269		23 606 269	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients		1 820 248	1 820 248		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		5 991	5 991		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		3 465	3 465		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		1 161 717	1 161 717		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		762 178	762 178		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés		1 631	1 631		
Etat, autres collectivités : créances diverses					
Groupe et associés		115 193 126	115 193 126		
Débiteurs divers		292 811	292 811		
Charges constatées d'avance		232 205	232 205		
TOTAL GENERAL		530 603 660	119 473 371	411 130 289	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		309 467			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		1 170			
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		1		1	
Autres emprunts obligataires		540 587 619		540 587 619	
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 822 192	1 822 192		
Personnel et comptes rattachés		2 234 486	2 234 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 171 084	1 171 084		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		272 461	272 461		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		60 927	60 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		108 475 954	108 475 954		
Autres dettes		170	170		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL		654 624 894	114 037 273	540 587 620	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		32 824 463			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		77 529 860			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

AUTRES CREANCES

Valeurs brutes

Ce poste comprend les créances en compte courant vis-à-vis de sociétés du Groupe ainsi que les créances sur l'état au titre de la TVA. La variation de l'exercice se détaille comme suit :

Détail des mouvements	31/07/2022	Augmentations	Diminutions	31/07/2023
Personnel et organismes sociaux	13 827	8 274	(12 645)	9 456
Etat et collectivités	866 347	1 454 738	(395 559)	1 925 526
Comptes courant associés	110 449 954	53 767 598	(49 024 426)	115 193 126
Débiteurs divers		292 811		292 811
Total	111 330 127	55 523 421	(49 432 630)	117 420 918

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Charges constatées d'avance	Montant
Frais généraux	162 242
Frais financiers	69 963
	232 205

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

DETTES FINANCIERES

Détail des mouvements

Détail des mouvements	31/07/2022	Augmentations	Diminutions	31/07/2023
Emprunts obligataires	580 220 656		(45 220 655)	535 000 001
Intérêts sur emprunts obligataires	5 072 362	32 824 463	(32 309 206)	5 587 619
Total	585 293 018	32 824 463	(77 529 860)	540 587 620

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
<u>Autres créances</u>	292 811
Produits à recevoir	292 811
TOTAL	292 811

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est ventilé par secteur d'activité

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/07/2023	Total 31/07/2022	%
Production vendue de services	4 001 497	656 539	4 658 036	4 243 768	9,76 %
TOTAL	4 001 497	656 539	4 658 036	4 243 768	9,76 %

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés frais généraux	981 022
Dettes sociales	3 160 095
Dettes fiscales	11 960
Intérêts courus	5 587 789
TOTAL	9 740 866

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature des transferts	Montant
Transfert de charges - Personnels	21 039
Transfert de charges - Frais d'emprunts	(145 511)
Transfert de charges - Exploitation	210 000
TOTAL	85 528

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Charges financières	Montant
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	0
Intérêts et charges assimilés	36 806 069
Différences négatives de change	0
Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	0
Autres intérêts et charges assimilés	352 559
TOTAL	37 158 629

Produits financiers	Montant
Reprises financières sur dépréciations et provisions	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0
Produits financiers de participations	22 483 485
Différences positives de changes	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	0
Autres intérêts et produits assimilés	731 493
TOTAL	23 214 978

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Montant
Honoraires restructuration	210 000
TOTAL	210 000

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	249 731 113			0,53
Actions préférentielles	1 551 968			0,53

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		278 146 822
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		278 146 822
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	117 381 337	6 231 359
Variations des primes liées au capital		161 140 588
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	9 653 602	
SOLDE		40 337 008
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		318 483 830

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A
L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	16 769 677
Résultat de l'exercice	(9 653 603)
dont résultat courant avant impôts :	(22 797 861)
TOTAL	7 116 074

2 - Affectations	Montant
Report à nouveau	(9 653 603)
TOTAL	(9 653 603)

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres*	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	279 930 394	100	435 794 481		1 889 830
1 bis place de la defense 92035 Paris La Defense	317 113 893		435 794 481		61 534 407
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES PARTICIPATIONS					

* Les Capitaux Propres sont hors Capital Social et résultat de l'exercice

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Participations	Parties liées
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	435 794 481	
Créances rattachées à des participations	387 010 807	
Prêts		513 213
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	33 228	1 787 019
Autres créances	115 193 126	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avances		
Produits constatés d'avances		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		1
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	509	108 475 445
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 914	298 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATIONS		
Autres produits d'exploitations		61 797
Production vendue de services	78 633	4 579 403
Autres achats et charges externes	199 144	2 626 327
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		

SAS AFFLELOU**Comptes annuels au 31/07/2023****LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU PERIMETRE**

AFFLELOU est la société mère consolidante.

Elle consolide à ce titre les sociétés du périmètre ci-dessous au 31 juillet 2023 :

Dénomination	Siège social	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts
Afflelou	Paris	France	Société mère	100	100
3AB Optique Développement	Paris	France	IG	100	100
Alain Afflelou Franchiseur	Paris	France	IG	100	100
Alain Afflelou International	Luxembourg	Luxembourg	IG	100	100
Alain Afflelou Belgique	Bruxelles	Belgique	IG	100	100
Alain Afflelou España	Madrid	Espagne	IG	100	100
Alain Afflelou Audiologo	Madrid	Espagne	IG	100	100
Alain Afflelou Portugal	Lisbonne	Portugal	IG	100	100
3AB Optique Expansion	Paris	France	IG	100	100
Optical Finance	Paris	France	IG	100	100
AA Asia limited	Hong Kong	Chine	IG	100	100
Optical Finance Belgique	Bruxelles	Belgique	IG	100	100
Lion Seneca France Audio	Paris	France	IG	100	100
AA LATAM	Madrid	Espagne	IG	100	100
Groupe AAO :					
F2L	Paris	France	IG	100	100
Alain Afflelou Optico	Madrid	Espagne	IG	100	100
Groupe LOA :					
L'opticien Afflelou	Paris	France	IG	100	100
A Plus	Bordeaux	France	IG	100	100
Eric Afflelou	Bordeaux	France	IG	100	100
Caron FP	Paris	France	Fusion	100	100
Optique Christel	Paris	France	Fusion	100	100
Optique Bagavi	Paris	France	Fusion	100	100
Optique Caron	Paris	France	Fusion	100	100
Vinelop	Paris	France	Fusion	100	100
Gazoleo	Paris	France	Fusion	100	100

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES
COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
AFFLELOU - 1B Place de la defense 92400 COURBEVOIE	SAS	134 185 164	

SAS AFFLELOU
Comptes annuels au 31/07/2023

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Mandataire	1	
Cadre dirigeant	1	
Cadre	34	
Agent de maîtrise	10	
Employé	8	
Stagiaire	2	
TOTAL	56	

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/07/2023	31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	132 964	132 964		9 397
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	84 196	69 794	14 402	21 324
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	435 794 481		435 794 481	435 794 481
Créances rattachées à des participations	387 010 807		387 010 807	369 330 391
Autres titres immobilisés				
Prêts	513 213		513 213	204 917
Autres immobilisations financières	23 606 269		23 606 269	24 199 819
ACTIF IMMOBILISE	847 141 930	202 757	846 939 172	829 560 329
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				250
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 820 248		1 820 248	1 456 205
Autres créances	117 420 918		117 420 918	111 330 127
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	448 164		448 164	184 543
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	232 205		232 205	461 559
ACTIF CIRCULANT	119 921 534		119 921 534	113 432 685
Frais d'émission d'emprunts à étaler	6 384 492		6 384 492	8 717 993
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	973 447 957	202 757	973 245 199	951 711 006

DocuSigned by:



F36EEE5C31644C4...

SAS AFFLELOU

Comptes annuels au 31/07/2023

BILAN PASSIF

Rubriques	31/07/2023	31/07/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 134 185 165)	134 185 165	245 335 143
Primes d'émission, de fusion, d'apport	169 234 654	8 094 066
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	885 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	16 769 677	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(9 653 603)	17 654 677
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 062 937	7 062 937
CAPITAUX PROPRES	318 483 830	278 146 822
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	136 476	35 079
Provisions pour charges		
PROVISIONS	136 476	35 079
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	1	45 220 656
Autres emprunts obligataires	540 587 619	540 072 362
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 822 192	2 051 053
Dettes fiscales et sociales	3 738 958	4 689 447
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	108 476 124	81 495 589
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	654 624 894	673 529 105
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	973 245 199	951 711 006

AFFLELOU

Société par actions simplifiée au capital de 134.185.165,26 euros
Siège social : Tour Trinity – 1 bis, Esplanade de la Défense – 92400 Courbevoie
751 095 712 RCS Nanterre
(la "**Société**")

EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS SOUS SEING PRIVÉ
EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre,

Les associés de la Société (les "**Associés**"), ont adopté par voie de signature d'un acte unanime sous seing privé les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après, conformément aux dispositions de l'article 13.6 des statuts de la Société (les "**Statuts**") :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2023.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023.
4. Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.
5. Renouvellement du mandat de membre du conseil d'administration de la Société (le "**Conseil d'Administration**") de Monsieur Amaury Leyre.
6. Constatation de la démission de Monsieur Michel Lamboley de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration.
7. Constatation de la démission de Lion/Seneca Lux 2 S.A. de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration et nomination de Nala Afflelou Bidco Limited en remplacement.
8. Constatation de la caducité de l'intégralité des 16.116.000 BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} (tel que ce terme est défini ci-après).
9. Constatation de la caducité du BSA I (tel que ce terme est défini ci-après).
10. Suppression des Avantages Particuliers Existants (tel que ce terme est défini ci-après) et octroi, en remplacement, de nouveaux avantages particuliers au profit d'un associé dénommé.
11. Modification des termes et conditions des actions de préférence de catégorie F de la Société (les "**ADP F**").
12. Adoption des Statuts Refondus article par article puis dans leur ensemble.
13. Pouvoirs pour les formalités légales.

La société Ernst and Young et Autres et la société Deloitte et Associés, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société, ont été régulièrement informées des présentes.

Les Associés indiquent avoir préalablement aux présentes pris connaissance des documents suivants :

- les comptes sociaux de la Société portant sur l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- les comptes consolidés portant sur l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- le rapport de gestion du président de la Société (le "**Président**") sur la situation et l'activité de la Société au cours de son exercice clos le 31 juillet 2023 et le rapport complémentaire du Président ;
- le rapport général des co-commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 juillet 2023 ;
- le rapport général des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 juillet 2023 ;
- le rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- les Statuts ;
- le procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration en date de ce jour (les "**Résolutions du CA**") ;
- la lettre de démission de Monsieur Michel Lamboley de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration ;
- la lettre de démission de Lion/Seneca Lux 2 S.A. de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration ;
- la lettre d'acceptation des fonctions de membre du Conseil d'Administration signée par Nala Afflelou Bidco Limited ;
- le procès-verbal des délibérations de l'associé unique et de l'assemblée générale des Associés en date du 17 juillet 2012 (les "**Délibérations de l'AG 2012**") relatif, notamment, à :
 - l'émission du bon de souscription d'action de préférence de catégorie I de la Société (le "**BSA I**"),
 - l'autorisation de l'émission, par Lion/Seneca France 2 ("**LSF2**"), de 68.000 obligations mezzanine tranche 1 auxquelles étaient attachés 16.116.000 bons de souscription d'actions donnant droit de souscrire à des actions ordinaires de la Société (les "**BSA_{MEZZANINE LSF2}**"), répartis en 6.596.000 BSA _{AMEZZANINE LSF2} et 9.520.000 BSA _{B_{MEZZANINE LSF2}}, et
 - l'octroi de certains avantages particuliers au profit du Groupe Alain Afflelou (tel que ce terme est défini dans les Statuts) (les "**Avantages Particuliers Existants**") ;

- l'acte unanime des décisions des Associés en date du 30 juin 2018 (l'"**Acte Unanime 2018**") relatif, notamment, à la constatation de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de LSF2 par la Société (la "**Fusion**") ;
- les termes et conditions des 16.116.000 BSA_{MEZZANINE LSF2} (les "**Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE LSF2}**") qui ont été automatiquement repris par la Société pour les 16.116.000 bons de souscription d'actions donnant droit de souscrire à des actions ordinaires de la Société, émis par la Société dans le cadre de la Fusion aux termes de l'Acte Unanime 2018 (les "**BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}**"), répartis en 6.596.000 BSA _{AMEZZANINE AFFLELOU} et 9.520.000 BSA _{BMEZZANINE AFFLELOU} (les "**Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}**") ;
- le contrat d'émission du BSA I en date du 17 juillet 2012, tel qu'amendé ultérieurement (le "**Contrat d'Émission du BSA I**") ;
- le rapport du commissaire aux avantages particuliers sur l'octroi d'avantages particuliers et la modification partielle des droits attachés aux ADP F (le "**Rapport CAP**") ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes de la Société sur les modifications envisagées des caractéristiques des ADP F (le "**Rapport CAC**") ;
- le procès-verbal des décisions du titulaire unique d'ADP F en date de ce jour (les "**Décisions du Titulaire d'ADP F**") ;
- le procès-verbal des décisions du titulaire unique d'actions de préférence de catégorie 1 de la Société en date de ce jour (les "**Décisions du Titulaire d'ADP 1**") ; et
- le projet de nouveaux Statuts figurant en Annexe 1 (les "**Statuts Refondus**").

[...]

*

* *

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de son exercice clos le 31 juillet 2023 et (ii) du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes clos le 31 juillet 2023,

approuvent les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, arrêtés au 31 juillet 2023 tels qu'ils leur ont été présentés et faisant ressortir une perte de 9.653.603 euros,

approuvent les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prennent acte et approuvent, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges correspondant aux dépenses de l'article 39-4 dudit Code et visées dans lesdits comptes annuels, et

donnent pour l'exercice clos le 31 juillet 2023, quitus de leur gestion au Président, et aux membres du conseil d'administration de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2023

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de son exercice clos le 31 juillet 2023 et (ii) du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 juillet 2023,

approuvent les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de son exercice clos le 31 juillet 2023 et (ii) du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes clos le 31 juillet 2023, constatant que le résultat comptable de l'exercice fait ressortir une perte de 9.653.603 euros,

décident de l'affecter en totalité au compte report à nouveau.

Les Associés **décident** également, sous condition suspensive de l'adoption des onzième et douzième décisions, de procéder à la distribution à titre de dividende de la somme de 5.150.000 euros à prélever en totalité sur le solde du report à nouveau tel qu'il ressort après affectation de la perte de l'exercice écoulé.

Les Associés **prennent acte**, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices sociaux.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DÉCISION

Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport **en approuvent** les termes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME DÉCISION

Renouvellement du mandat de membre du Conseil d'Administration de Monsieur Amaury Leyre

Les Associés, constatant que le mandat de membre du Conseil d'Administration de Monsieur Amaury Leyre est arrivé à son terme,

décident de le renouveler pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME DÉCISION

Constatation de la démission de Monsieur Michel Lamboley de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts, (ii) du rapport du Président et (iii) de la lettre de démission de Monsieur Michel Lamboley de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration,

prennent acte de la démission de Monsieur Michel Lamboley de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration, avec effet à compter du 20 novembre 2023,

décident de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME DÉCISION

Constatation de la démission de Lion/Seneca Lux 2 S.A. de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration et nomination de Nala Afflelou Bidco Limited en remplacement

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts, (ii) du rapport du Président, (iii) de la lettre de démission de Lion/Seneca Lux 2 S.A. de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration et (iv) de la lettre d'acceptation des fonctions de membre du Conseil d'Administration signée par Nala Afflelou Bidco Limited,

prennent acte de la démission de Lion/Seneca Lux 2 S.A. de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration, avec effet à compter de la date des présentes,

décident de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil d'Administration et en remplacement de Lion/Seneca Lux 2 S.A., pour une durée de six (6) ans expirant dans les conditions stipulées dans les Statuts :

- **Nala Afflelou Bidco Limited**, *private limited company* de droit anglais et gallois dont le siège social est situé C/O Aztec Financial Services Ltd Forum 4, Solent Business Park, Whiteley, Fareham, Hampshire, PO15 7AD (Royaume-Uni), identifiée sous le numéro 14819198,

décident que cette nomination prendra effet à l'issue des présentes,

prennent acte de la désignation, par Nala Afflelou Bidco Limited, de la personne suivante en qualité de représentant permanent :

- **Monsieur Paul Totman**, né le 11 avril 1986 à Sutton (Royaume-Uni), de nationalité britannique et demeurant 71 Farm Fields, Sanderstead, Surrey CR2 0HR (Royaume-Uni).

Nala Afflelou Bidco Limited a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de membre du Conseil d'Administration qui lui seraient confiées et qu'elle n'était frappée par aucune mesure, ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME DÉCISION

Constatation de la caducité de l'intégralité des 16.116.000 BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts, (ii), du rapport du Président, (iii) des Résolutions du CA, (iv) des Délibérations de l'AG 2012, (v) de l'Acte Unanime 2018, (vi) des Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} et (vii) du projet de Statuts Refondus,

prennent acte qu'aux termes des première et deuxième décisions de l'Acte Unanime 2018, les Associés ont notamment :

- décidé d'émettre 16.116.000 BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}, répartis en 6.596.000 BSA_{A_{MEZZANINE AFFLELOU}} et 9.520.000 BSA_{B_{MEZZANINE AFFLELOU}}, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées, en substitution des 16.116.000 BSA_{MEZZANINE LSF2} non exercés à la date de réalisation définitive de la Fusion ;
- pris acte que les Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} seront une reprise automatique *mutatis mutandis* et *ne varietur* des Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE LSF2} ; et
- décidé en conséquence, et conformément aux Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}, que les BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} auront une durée de validité identique à celle prévue pour les BSA_{MEZZANINE LSF2} et seront caducs de plein droit à défaut d'avoir été exercés avant l'échéance prévue pour les BSA_{MEZZANINE LSF2},

constatent, conformément aux Termes et Conditions des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU}, que la période d'exercice des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} est arrivée à expiration le 17 janvier 2021 à 23h59 (heure de Paris) (la "**Date d'Échéance**"),

constatent que la Société n'a reçu aucune demande relative à l'exercice des BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} avant la Date d'Échéance,

constatent, en conséquence, la caducité de l'intégralité des 16.116.000 BSA_{MEZZANINE AFFLELOU} et leur annulation corrélative avec effet à la Date d'Échéance.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME DÉCISION

Constatation de la caducité du BSA I

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts, (ii) du rapport du Président, (iii) des Résolutions du CA, (iv) Délibérations de l'AG 2012, (v) du Contrat d'Émission du BSA I et (vi) du projet de Statuts Refondus,

prennent acte que, dans le cadre du refinancement de la dette du groupe Afflelou intervenu en octobre 2017, il a été procédé à la mainlevée d'un certain nombre de sûretés consenties en 2014 par les filiales de la Société lors du premier refinancement de l'endettement du groupe Afflelou, et qu'en conséquence, les conditions d'exercice du BSA I ne peuvent plus être réalisées,

constatent, en conséquence, la caducité du BSA I et son annulation corrélative avec effet à la date des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME DÉCISION

Suppression des Avantages Particuliers Existants et octroi, en remplacement, de nouveaux avantages particuliers au profit d'un associé dénommé

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts et notamment de ses stipulations relatives aux Avantages Particuliers Existants, (ii) du rapport du Président, (iii) des Résolutions du CA, (iv) Délibérations de l'AG 2012, (v) du Rapport CAP et (vi) du projet de Statuts Refondus,

décident de supprimer les Avantages Particuliers Existants,

décident d'octroyer, en remplacement, de nouveaux avantages particuliers au profit de Holding AA-OC (B180923 RCS Luxembourg), tels que décrits dans le projet de Statuts Refondus, étant précisé que les nouveaux avantages particuliers sont une reprise *mutatis mutandis* des Avantages Particuliers Existants.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

ONZIÈME DÉCISION

Modification des termes et conditions des ADP F

Les Associés,

connaissance prise (i) du rapport du Président, (ii) du Rapport CAP, (iii) du Rapport CAC, (iv) des Décisions du Titulaire d'ADP F, (v) des Décisions du Titulaire d'ADP 1 et (vi) du projet de Statuts Refondus,

décident de modifier les termes et conditions des ADP F conformément aux termes du projet de Statuts Refondus,

approuvent les nouvelles caractéristiques des ADP F telles qu'elles figurent dans le projet de Statuts Refondus.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DOUZIÈME DÉCISION

Adoption des Statuts Refondus article par article puis dans leur ensemble

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts, (ii) du rapport du Président et (iii) du projet de Statuts Refondus,

prennent acte de la nécessité pour la Société de procéder à la refonte des Statuts, afin notamment de tenir compte de l'adoption des résolutions qui précèdent,

approuvent le contenu du projet de Statuts Refondus article par article puis dans son intégralité,

décident d'adopter la nouvelle rédaction des Statuts, dont un exemplaire est joint en Annexe 1, étant précisé que cette nouvelle rédaction prendra effet à l'issue des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TREIZIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités légales

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet de remplir toutes formalités légales requises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

* *

*

Le présent extrait est signé électroniquement par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Anthony Afflelou

DocuSigned by:

F36EEE5C31644C4...

AFFLELOU

Société par actions simplifiée au capital de 134.185.165,26 €

Siège social : Tour Trinity – 1bis Esplanade de la Défense

92400 COURBEVOIE

751 095 712 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe ainsi que de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 juillet 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés et annuels desdits exercices.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

RAPPORT DE GESTION GROUPE

SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE

Faits marquants de l'exercice

Le Groupe a pris la décision de recentrer sa croissance sur la seule enseigne ALAIN AFFLELOU, désormais marque unique portant sur le développement de son réseau en optique et aides auditives, sous l'appellation *Alain Afflelou opticien et acousticien*.

Cette décision de concentrer nos efforts sur la croissance de l'enseigne éponyme ALAIN AFFLELOU sur l'ensemble de nos territoires, s'accompagne de l'arrêt progressif de l'enseigne OPTICAL DISCOUNT. Le réseau de magasins OPTICAL DISCOUNT disparaîtra progressivement jusqu'au 31 décembre 2024. Au 31 juillet 2023, ce réseau ne comportait déjà plus que 22 points de vente. Les données comptables et financières du groupe relatives à l'enseigne OPTICAL DISCOUNT seront désormais présentées en opération discontinues au sein des comptes du Groupe. Les données commerciales synthétiques de l'enseigne OPTICAL DISCOUNT seront rappelées pour mémoire, l'historique des performances commerciales du Groupe étant retraité de la contribution des magasins OPTICAL DISCOUNT.

Nous vous rappelons également que le Groupe a établi son siège dans des locaux situés Tour Trinity à Paris la Défense. L'emménagement dans ces nouveaux locaux est intervenu en janvier 2023.

L'épidémie de COVID-19 qui a affecté fortement l'activité du Groupe et celle de son réseau au cours des années civiles 2020 et 2021 n'a plus eu d'effet au cours de l'exercice écoulé. Le rattrapage d'activité dans le secteur a permis de retrouver en 2022 les niveaux d'activité comparables à 2019, et le secteur a renoué avec une croissance régulière. Enfin, les problèmes d'organisation liés à la propagation de l'épidémie, notamment en Chine ont été résorbés en fin de premier semestre 2022.

A la suite du démarrage du conflit russo-ukrainien, le Groupe a analysé son exposition potentielle aux conséquences de ce conflit, en prenant en compte l'environnement de sanctions internationales, et l'impact potentiel sur les filières d'approvisionnement.

Au cours de l'année 2022, l'inflation a progressé fortement, notamment sur les biens de consommation. Le Groupe a donc renforcé ses dispositifs d'observation et de contrôle des risques sur son activité, en surveillant particulièrement l'impact de l'inflation. Une étude a été conduite, visant à modéliser l'impact de l'inflation sur la santé financière des franchisés, sur la base d'hypothèses de hausse des coûts d'achats non répercutée, ainsi que d'une inflation sur les dépenses opérationnelles (frais de personnel, loyers et charges externes).

Le Groupe, n'ayant plus d'activité en Asie, a décidé de mettre en sommeil sa filiale la société AA ASIA limited. Cette opération a été formalisée le 02 août 2022 comme nous vous l'avions précisé dans notre rapport sur l'exercice 2022, en évènement intervenu à postérieurement à la clôture de cet exercice.

Le Groupe compte un réseau de 1 440 magasins dont 1 418 points de vente ALAIN AFFLELOU (et 22 points de vente restant à l'enseigne OPTICAL DISCOUNT, en cours d'arrêt progressif). Les 1 418 points de vente ALAIN AFFLELOU se décomposent en 1 310 magasins d'optique et 108 centres spécifiques d'aides auditives, contre respectivement 1 274 magasins d'optique et 99 centres d'aides auditives au 31 juillet 2022.

Au 31 juillet 2023, le portefeuille des 108 centres d'aides auditives ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN est complété par 402 espaces au sein de magasins d'optique, en France, en Espagne ou en Belgique, soit un total de 510 points de vente d'aides auditives, contre 443 au 31 juillet 2022.

Enfin, le portefeuille de magasins détenus en propre, principalement en France et en Espagne, représente 177 magasins au 31 juillet 2023 (incluant 6 magasins OPTICAL DISCOUNT) contre 183 magasins au 31 juillet 2022.

La couverture géographique des 1 418 points de vente à l'enseigne ALAIN AFFLELOU au 31 juillet 2023 se compose de 19 pays (en comptant Andorre et L'Ile Maurice), répartis en trois zones :

- la France avec 908 points de vente,
- l'Espagne avec 363 points de vente, et
- les autres pays représentant 147 points de vente.

Les principales données comptables du compte de résultat consolidé sont les suivantes (en milliers d'euros) :

- * Produit des activités ordinaires : 410.904 k€
- * Résultat opérationnel : 75.898 k€
- * Résultat financier : (-43.168) k€
- * Résultat net des activités poursuivies : 22.237 k€
- * Résultat net part du Groupe : 21.019 k€

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important et méritant d'être signalé n'est intervenu depuis la date de clôture jusqu'à l'établissement du présent rapport.

PERSPECTIVES D'AVENIR 2022/2023

Nous poursuivons nos efforts pour développer la marque et l'enseigne Alain Afflelou et accroître notre chiffre d'affaires en privilégiant nos pays d'implantations majeures. Le Groupe poursuit également sa transformation digitale.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que diverses sociétés du Groupe ont déposé des déclarations au titre de leur activité en matière de recherche et de développement. Au 31 juillet 2023, le montant total s'élève à 798 k€.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JUILLET 2023

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Faits marquants de l'exercice

Activité de la Société

L'exercice écoulé dont nous soumettons aujourd'hui les comptes à votre approbation a eu une durée de douze mois ayant couvert la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023.

La société a, au cours de l'exercice écoulé, poursuivi la gestion de ses participations dans ses filiales directes et indirectes et dispensé ses prestations aux filiales.

La société a généré au titre de ses prestations de services aux sociétés du Groupe un chiffre d'affaires de 4.658 k€.

Le total des charges d'exploitation ressort à 13.681 k€ laissant apparaître un résultat d'exploitation déficitaire de 8.854 k€.

Le résultat financier, compte tenu de produits financiers de participation et autres intérêts et produits assimilés pour un montant de 23.215 k€ et des dotations financières et intérêts et charges assimilées pour un montant de 37.159 k€ s'établit à (13.944) k€.

Ainsi le résultat courant avant impôts est déficitaire à hauteur de 22.798 k€.

Après comptabilisation :

- d'un résultat exceptionnel de (210) k€,
- de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 514 k€,
- de l'impôt sur les sociétés de (13.868) k€,

Le résultat net comptable de l'exercice se solde par un déficit de 9.654 k€.

Composition du capital

Au 30 septembre 2022, 1.872.660 actions ordinaires (AO) détenues par la société Holding AA-OC ont été converties en 1.872.660 actions de préférence T (ADP T), avec une parité d'une ADP T nouvelle par AO présentée à la conversion.

Remboursement anticipé d'OCA

Le 30 septembre 2022 la Société a procédé à un remboursement anticipé volontaire d'un montant total de 257.636 OCA (ainsi que des intérêts capitalisés et courus y afférents jusqu'à la date de remboursement), correspondant à un montant global (principal et intérêts compris) à rembourser de 1 million d'euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important et méritant d'être signalé n'est intervenu depuis la date de clôture jusqu'à l'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va poursuivre la gestion des participations directes et indirectes ainsi que son rôle d'animation au sein du Groupe et des prestations dispensées à ce titre à ses filiales.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Prise de Participation ou de contrôle au cours de l'exercice

Nous vous informons que nous n'avons pris aucune participation ni le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice.

FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société, à ce jour, détient des participations ou contrôle au sens des articles L 233-1 et suivants du Code de commerce, les sociétés suivantes :

Contrôle direct :

100 % du capital et des droits de vote de la société **3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 279.930.394 € dont le siège social est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 488 863 358.

Contrôle indirect :

100 % du capital de la société **L'OPTICIEN AFFLELOU** société par actions simplifiée au capital 16.408.734 € dont le siège social est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 514.266.675 ;

100 % du capital de la société **ERIC AFFLELOU** société par actions simplifiée au capital 40.000 € dont le siège social est 60, rue Porte Dijaux – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro_338 864 648 ;

100 % du capital de la société **A+** société par actions simplifiée au capital 24.887 € dont le siège social est 60 rue de la Porte Dijaux – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 453 248 064 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR**, société par actions simplifiée au capital de 2.561.154,24 € dont le siège social est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 304.577.794 ;

100% du capital de la société **OPTICAL FINANCE** société par actions simplifiée, au capital de 6.741.160 euros, ayant son siège social Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 443.025.457 ;

100 % du capital de la société **LION / SENECA France AUDIO**, Société par actions simplifiée au capital de 3.040.815 euros dont le siège social est à Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 794.137.737 ;

100 % du capital de la société **3AB OPTIQUE EXPANSION**, société par actions simplifiée au capital de 525.000 euros dont le siège social est à Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 488 935 552 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL** société anonyme au capital de 37.500 € dont le siège social est 26, rue Glesener – 1630 Luxembourg immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B58334 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU BELGIQUE**, société privée à responsabilité limitée au capital de 20.000 € dont le siège social est 143 avenue Louise – 1050 Bruxelles, immatriculée au RCS de Bruxelles sous le numéro 0885.723.232 ;

100 % du capital de la société **OPTICAL FINANCE Belgique**, société privée à responsabilité limitée au capital de 150.000 € dont le siège social est, 143 avenue Louise 1050 Bruxelles, et immatriculée au RPM de Bruxelles sous le numéro BE0651 851 480 ;

100 % du capital de société **ALAIN AFFLELOU ESPAÑA**, société anonyme de droit espagnol au capital de 500.000 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A83759019 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO**, Société anonyme de droit espagnol au capital de 150.000 euros dont le siège social est en Espagne à Madrid, Paseo de la Castellana, n°89 Planta 11, immatriculée au Registre du Commerce de Madrid sous le numéro A87551909 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU PORTUGAL**, société unipersonnelle à responsabilité limitée de droit portugais au capital de 600.000 € dont le siège social est Av. António Augusto de Aguiar, 11- 4ºEsq. 1050-010 LISBOA, immatriculée au RCS de Lisbonne sous le numéro 508417449 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU ASIA Limited**, au capital de 1.000.000 HK\$ dont le siège social est Unit 402, 4th floor, Fairmont House, n° 8 Cotton Tree Drive Admiralty Hong Kong, immatriculée au registre du commerce de Hong Kong sous le n° 2170704 ;

100 % du capital de la société **F2L**, société par actions simplifiée au capital de 46.583.026 € dont le siège est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 449.055.177 ;

100 % du capital de la société **AAO OPTICO** (anciennement ALAIN AFFLELOU OPTICO), Société Anonyme de droit espagnol au capital de 1.800.015 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A78766185 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU LATAM**, société anonyme de droit espagnol, au capital de 150.000 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A 87757928 ;

CESSION DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Nous n'avons cédé, au cours de l'exercice, aucune participation ni le contrôle d'aucune société.

Nous vous rappelons cependant les fusions par voie d'absorption intervenues le 26 décembre 2022 de la société AA NORMANDIE par la société L'OPTICIEN AFFLELOU et le 31 janvier 2023 des sociétés OPTIQUE BAGAVI, OPTIQUE CARON, OPTIQUE CHRISTEL, OPTIQUE GAZOLEO et VINELOP par la société L'OPTICIEN AFFLELOU.

ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

Notre filiale a généré au cours de cet exercice, au titre de ses prestations de services aux sociétés du Groupe, un chiffre d'affaires de 1.890 k€.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	1.890 k€
* Résultat d'exploitation :	(642) k€
* Résultat courant avant impôts :	61.720 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0.5 k€
* Résultat de l'exercice :	61.534 k€

ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR

Notre filiale gère et anime les réseaux français d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	170.370 k€
* Résultat d'exploitation :	64.863 k€
* Résultat courant avant impôts :	71.016 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(15.871) k€
* Résultat de l'exercice :	52.392 k€

OPTICAL FINANCE

Notre filiale gère et anime les réseaux français d'opticiens franchisés aux enseignes Optical Discount et Vision Design.

Les principales données comptables du compte de résultat au 31 juillet 2023 sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	4.048 k€
* Résultat d'exploitation :	(775) k€
* Résultat courant avant impôts :	(688) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(829) k€

LION / SENECA France AUDIO

Notre filiale gère et anime les réseaux français de vente d'appareils auditifs à l'enseigne Alain Afflelou Acousticien.

Les principales données comptables du compte de résultat au 31 juillet 2023 sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	10.004 k€
* Résultat d'exploitation :	846 k€
* Résultat courant avant impôts :	997 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	884 k€

3AB OPTIQUE EXPANSION

Nous vous rappelons que notre filiale a une activité de centrale d'achats de verres et produits de contactologie, dédiée aux franchisés du réseau ALAIN AFFLELOU en France.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	114.128 k€
* Résultat d'exploitation :	3.528 k€
* Résultat courant avant impôts :	3.575 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(897) k€
* Résultat de l'exercice :	2.673 k€

L'OPTICIEN AFFLELOU

Nous vous rappelons que notre filiale L'OPTICIEN AFFLELOU ainsi que les sociétés exploitent des points de vente à l'enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société L'OPTICIEN AFFLELOU sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	77.738 k€
* Résultat d'exploitation :	(3.918) k€
* Résultat courant avant impôts :	(6.773) k€
* Impôt sur les bénéfices :	(0) k€
* Résultat de l'exercice :	(10.227) k€

ERIC AFFLELOU

Nous vous rappelons que notre filiale ERIC AFFLELOU exploite des points de vente à l'enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société ERIC AFFLELOU sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	8.701 k€
* Résultat d'exploitation :	743 k€
* Résultat courant avant impôts :	748 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(188) k€
* Résultat de l'exercice :	562 k€

A+

Nous vous rappelons que notre filiale A+ exploite des points de vente à l'enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société A+ sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	1.252 k€
* Résultat d'exploitation :	90 k€
* Résultat courant avant impôts :	88 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(22) k€
* Résultat de l'exercice :	66 k€

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL gère et anime le réseau d'opticiens en dehors du territoire national en tant que franchiseur et assure la création, l'élaboration et l'approvisionnement des produits à marque enseigne pour l'ensemble du Groupe.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	64.667 k€
* Résultat d'exploitation :	11.616 k€
* Résultat courant avant impôts :	7.938 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(1.409) k€
* Résultat de l'exercice :	6.575 k€

ALAIN AFFLELOU BELGIQUE

Notre filiale gère et anime le réseau belge d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	11.008 k€
* Résultat d'exploitation :	1.355 k€
* Résultat courant avant impôts :	1.364 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(383) k€
* Résultat de l'exercice :	969 k€

OPTICAL FINANCE BELGIQUE

Notre filiale gère et anime le réseau belge d'opticiens franchisés à l'enseigne Optical Discount.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	63 k€
* Résultat d'exploitation :	(61) k€
* Résultat courant avant impôts :	(64) k€
* Impôt sur les bénéfices :	11 k€
* Résultat de l'exercice :	(53) k€

ALAIN AFFLELOU ESPANA

Notre filiale gère et anime le réseau espagnol d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	38.209 k€
* Résultat d'exploitation :	3.999 k€
* Résultat courant avant impôts :	2.959 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(787) k€
* Résultat de l'exercice :	2.175 k€

ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO

Notre filiale a été créée sur l'exercice précédent, le 27/04/2017 en vue de gérer et d'animer le réseau franchisé espagnol de vente d'appareils auditifs à l'enseigne Alain Afflelou Audiologo.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	1.603 k€
* Résultat d'exploitation :	(761) k€
* Résultat courant avant impôts :	(753) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(749) k€

ALAIN AFFLELOU PORTUGAL

Notre filiale gère et anime le réseau portugais d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	2.662 k€
* Résultat d'exploitation :	(488) k€
* Résultat courant avant impôts :	(502) k€
* Impôt sur les bénéfices :	(11) k€
* Résultat de l'exercice :	(532) k€

ALAIN AFFLELOU ASIA Limited

Notre filiale constituée fin 2014 a été mise en sommeil en août 2022.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	(0) k€
* Résultat d'exploitation :	(4) k€
* Résultat courant avant impôts :	(4) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(4) k€

F2L

La société a poursuivi au cours de l'exercice écoulé la gestion de sa participation détenue dans le capital de la société ALAIN AFFLELOU OPTICO. Cette participation figure au bilan pour un montant de 45.513 k€.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	(0) k€
* Résultat d'exploitation :	(9) k€
* Résultat courant avant impôts :	(9) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(9) k€

AAO OPTICO (anciennement dénommée ALAIN AFFLELOU OPTICO)

Cette filiale exploite un réseau de magasins en Espagne sous l'enseigne ALAIN AFFLELOU.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	53.324 k€
* Résultat d'exploitation :	2.260 k€
* Résultat courant avant impôts :	2.546 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	2.283 k€

ALAIN AFFLELOU LATAM

Cette filiale gère et anime un réseau de franchisés en Amérique Latine sous l'enseigne ALAIN AFFLELOU.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	23 k€
* Résultat d'exploitation :	(13) k€
* Résultat courant avant impôts :	(13) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(13) k€

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

		Exercice 01/08/2022 au 31/07/2023 (12 mois)	Exercice 01/08/2021 au 31/07/2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires	€	4.658.036	4.243.768
Produits d'exploitation	€	4.826.920	6.127.740
Charges d'exploitation	€	13.681.130	12.906.777
Résultat d'exploitation	€	(8.854.210)	(6.779.037)
Résultat financier	€	(13.943.651)	11.574.453
Résultat courant avant impôts	€	(22.797.861)	4.795.416
Résultat exceptionnel	€	(210.000)	(682.733)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	€	513.599	182.184
Impôts sur les sociétés	€	13.867.857	(13.724.177)
Résultat net	€	(9.653.603)	17.654.677

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 juillet 2023 laisse apparaître une perte de 9.653.603 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4.447 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt au taux de droit commun supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1.112 €.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, les informations concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients à la clôture de l'exercice clos le 31 juillet 2023, sont ci-après présentées, suivant les modalités définies par l'article D 441-4, I du Code de Commerce :

	Article D. 441.I-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441.I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jo ur s	31 à 60 jo ur s	61 à 90 jo ur s	91 jours et plus	Tot al (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	59					1	11					1
Montant total des factures concernées <i>s (préciser HT ou TTC)</i>	1.181.916 HT	324.007 HT	2.605 HT	/	22.332 HT	348.944 HT	1.547.786 HT	/	/	/	/	/
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser HT ou TTC)</i>	22.57%	6.19 %	-0,5%	/	0.43%	6.66 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser HT ou TTC)</i>							29,12%	/	/	/	/	/
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	/					/						
Montant total des factures exclues <i>(préciser HT ou TTC)</i>	/					/						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441.6 ou article L.443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le	X Délais contractuels : 30 à 45 jours					X Délais contractuels : 30 à 45 jours fin de mois						

calcul des retards de paiement	☐ Délais légaux : (préciser)	☐ Délais légaux : (préciser)
--------------------------------	---	---

CONVENTION VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé.

SITUATION DES MANDATS DU PRESIDENT, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons qu'aucun mandat de Commissaires aux comptes ainsi qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration.

Nous vous précisons en revanche que le mandat d'Administrateur de Monsieur Amaury Leyre arrive à expiration l'issue de la présente assemblée. Nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes.

*
* *
*

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent nos propositions ci-dessus, dont nous espérons qu'elles recevront votre approbation.

Le Président

DocuSigned by:

 F36EEE5C31644C4...